



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Location de l'ancien commissariat

DEL-2012-081

Numéro de la délibération : 2012/081

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, locations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Location de l'ancien commissariat

Rapport de Henri LE DORZE

La Caisse de Crédit Mutuel de PONTIVY devant faire l'objet de travaux de rénovation, la direction départementale du CMB a recherché un local de repli durant la période de travaux.

Elle est intéressée par la location des locaux de l'ancien commissariat, 2 rue François Mitterrand, pour la période de mi septembre 2012 à fin juin 2013.

Elle sollicite notre accord de principe et demande communication du loyer.

Après accord de principe, il est souhaitable de formaliser cette location devant notaire qui en fixera par conséquent les modalités, et notamment le prix, au regard des règles usuellement appliquées.

Nous vous proposons :

- D'émettre un accord de principe à cette location
- D'autoriser le maire à signer l'acte à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**